



Regard prospectif sur le système de justice du Canada : Qu'est-ce qui importe aux jeunes?

Lorsqu'ils songent au système de justice de l'avenir, les jeunes s'arrêtent surtout sur les enjeux relatifs au système de justice pénale, comme de remédier aux causes profondes de la criminalité, d'accroître l'accès aux ressources juridiques, de tenir compte des droits et des enjeux des Autochtones et de soutenir toutes les parties mises en cause (p. ex. survivants, auteurs d'actes criminels et collectivités).

De 2016 à 2019, le ministère de la Justice Canada a organisé des rencontres avec de jeunes Canadiens pour connaître leur point de vue sur différentes questions relatives à la justice. Les jeunes retenus pour ces projets de mobilisation de la jeunesse n'ont reçu aucune formation ou information spécialisée, mais leurs points de vue et leurs perspectives sur des questions relatives à la justice peuvent éclairer les décisions stratégiques, notamment en ce qui concerne les campagnes d'information du public.

Les autres constats¹

- La plupart des jeunes ont mentionné au moins un objectif à moyen terme axé sur la prévention, comme de mieux appuyer les populations vulnérables, de remédier aux causes profondes de la criminalité et d'améliorer le soutien en santé mentale.
- Les jeunes souhaitent que l'on ait davantage recours à des mesures de justice spécialisées qui seront axées sur la guérison, la réparation et la réinsertion sociale, plutôt que sur la punition, afin de réduire le nombre de personnes incarcérées.
- Bien des jeunes jugent important de remédier au caractère inabordable et inaccessible des services juridiques afin de soutenir les populations vulnérables.
- Les jeunes considèrent l'évolution de la technologie et le monde des médias sociaux comme étant des enjeux avec lesquels le système de justice devra composer dans les prochaines années. Ils sont d'avis qu'il faudra trouver des moyens de protéger les Canadiens et les renseignements les concernant.

- Les jeunes aimeraient obtenir plus d'information sur le système de justice, car bon nombre d'entre eux ignorent leurs droits; ils ne sont pas toujours conscients qu'on a pu bafouer leurs droits et ils ignorent où obtenir une aide juridique.
- Selon les jeunes, le plus important défi auquel le système de justice fait face touche les droits et questions autochtones, surtout en ce qui concerne la réconciliation. Ils recommandent de sensibiliser les Canadiens à l'égard de l'histoire des Autochtones et de la relation entre le gouvernement et les collectivités autochtones.

Une analyse plus poussée

Les jeunes considèrent que l'on pourrait remédier aux causes profondes de la criminalité en réduisant la discrimination et le racisme dans le système de justice, de manière à garantir un traitement équitable pour tous (tout particulièrement les Autochtones).

Les jeunes aimeraient voir une plus grande sensibilisation et l'établissement de mesures de soutien afin de prévenir et de vaincre la toxicomanie et la crise grandissante des opioïdes.

Sur la question des pratiques de justice spécialisées, les jeunes ont mentionné la nécessité d'utiliser des pratiques de justice réparatrice dans les collectivités afin d'inciter les délinquants à réparer les torts causés. Les jeunes aimeraient aussi que plus de groupes communautaires fournissent ces services et que le gouvernement garantisse l'octroi d'un financement accru et continu pour soutenir ces groupes.

Les jeunes ont aussi soulevé l'importance d'accroître la transparence et la communication entre le gouvernement et le public. Les jeunes sont d'avis qu'il faut un processus de consentement pour l'échange de données entre organismes gouvernementaux, et ils aimeraient plus de clarté et de communication en ce qui concerne l'utilisation des renseignements recueillis par le gouvernement. Ils aimeraient en outre savoir pourquoi et à qui ces renseignements sont communiqués.

Les jeunes aimeraient aussi que plus d'importance soit donnée aux mesures de soutien aux victimes et aux survivants d'actes criminels, ainsi qu'aux proches et aux amis des personnes ayant des démêlés avec la justice. Quelques mesures de soutien proposées par les jeunes incluent organiser des campagnes d'éducation pour aider à changer les attitudes et les perceptions d'autrui face aux victimes et aux survivants de la violence sexuelle. Ils ont aussi suggéré de limiter les négociations préalables au procès et la négociation des plaidoyers sans le consentement des victimes.

En ce qui concerne les droits des Autochtones et autres questions connexes, les jeunes aimeraient voir un meilleur accès aux ressources et aux services, ainsi que plus de mesures de soutien pour les problèmes de santé mentale et de toxicomanie dans les communautés autochtones. Les jeunes sont aussi d'avis qu'il faut remédier au manque de représentation des Autochtones au sein de la police et du système judiciaire dans bien des collectivités du Nord, à la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice et au cycle de la criminalité et de la récidive si l'on veut accroître la confiance à l'égard de ces institutions.

Dans leurs propres mots :

[Traduction] « *Les personnes de couleur, en particulier les Autochtones, doivent être entendues sur ce qui devrait changer, sur la manière dont elles veulent être traitées et sur la façon dont elles aimeraient être vues différemment par le monde et le système de justice.* »

Méthodologie

Le ministère de la Justice Canada, de concert avec la Commission des étudiants du Canada², a réalisé des projets de participation des jeunes de 2016 à 2019. Les points de vue, les perceptions et les attentes des jeunes en ce qui a trait au système de justice pénale ont été examinés dans le cadre de chaque projet. L'examen a été effectué par un nouveau comité action jeunesse du ministère de la Justice³ qui a demandé aux jeunes issus de projets d'action communautaire dirigés par des jeunes⁴ de s'exprimer et également par la tenue de la conférence *#LeCanadaquenous souhaitons*⁵. Les constats résumés dans le présent document sont tirés du Projet de participation des jeunes au système de justice pénale de 2018-2019.

Projet de participation des jeunes au système de justice pénale 2018-2019 – Quinze membres du Comité action jeunesse du ministère de la Justice Canada représentant les populations autochtones, non autochtones, rurales, urbaines et autres ont pris part à des appels effectués aux deux semaines, en plus de participer à la diffusion de contenu en matière de justice par l'entremise d'un groupe Facebook et d'un groupe Messenger, de juin 2018 à avril 2019. Ce projet était articulé autour d'enjeux pertinents pour le travail du ministère de la Justice Canada.

Ce résumé portant sur les données recueillies auprès de deux sources :

- 1) Les propos des membres du Comité action jeunesse du ministère de la Justice. Il s'agit de jeunes de presque toutes les provinces et tous les territoires qui reflètent la diversité des identités, y compris celles de la race, de l'origine ethnique, de la religion et du genre. Ces jeunes ont participé à des discussions sur les défis auquel le système de justice fera face dans les prochaines années.
- 2) Le développement d'un sondage qui a été distribué aux membres du Comité action jeunesse de la Justice Canada ainsi que diffusé par l'entremise de partenaires de l'organisation et des médias sociaux. En tout, 104 jeunes ont répondu au sondage.

Lorsque cela était pertinent, nous avons intégré les constats de cette équipe aux nôtres. **Pour de plus amples renseignements sur les constats ou les sondages mentionnés dans le présent document, veuillez communiquer avec la Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice Canada (rsd.drs@justice.gc.ca).**

¹ Sauf indication contraire, tous les constats sont tirés du Projet de participation des jeunes au système de justice pénale 2018-2019.

² La Commission des étudiants du Canada est un organisme caritatif national qui a pour mission d'appuyer les jeunes afin que leurs idées pour améliorer leurs propres vies et celle des autres soient mises en pratique. Le Centre d'excellence pour

l'engagement des jeunes est un réseau de jeunes, d'organismes de jeunes et d'universitaires qui s'emploie à prouver les avantages de la mobilisation des jeunes et de leur perfectionnement positif.

³ La Commission a choisi des membres pour participer au Comité action jeunesse du ministère de la Justice Canada. Les jeunes sélectionnés venaient de partout au pays, avaient entre 12 et 22 ans, vivaient dans des collectivités urbaines et rurales, provenaient de milieux et de cultures diversifiés et avaient différentes expériences de vie.

⁴ Dans le cadre des projets d'action communautaire, les membres du Comité action jeunesse devaient recueillir des données dans leur collectivité en demandant à leurs pairs de répondre aux questions préétablies. Les jeunes pouvaient mener un sondage, diriger un groupe de discussion ou effectuer des entrevues pour obtenir des données.

⁵ Lors de la conférence Le Canada que nous souhaitons, l'équipe thématique SJP (un groupe diversifié de jeunes de partout au Canada) a formulé des recommandations à l'intention des décideurs et d'autres jeunes Canadiens au sujet du système de justice pénale.